
Rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du 8 septembre 2020

Rapporteuse : Marie-Rose PÉREZ-MILANO

DA 009 – 20.06 CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE DE RÉALISATION DE CHF 136'807.87 À LA DA 127 – 16.06 POUR LA DÉMOLITION ET LA RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT DU JARDIN ROBINSON DU LIGNON

Mme MEICHTRY PINHO, Cheffe du service des bâtiments, explique que l'objet de ce crédit complémentaire se situe dans le quartier du Lignon et qu'il s'agit d'une totale réfection. Pour rappel, le crédit d'étude y relatif a été déposé en 2014. L'élaboration d'un nouveau projet avec dépôt d'une demande préalable s'en est ensuivi et a été acceptée en 2015 par la commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS). **La DA 127 – 16.06** « Crédit pour la démolition et la reconstruction du bâtiment du Jardin Robinson du Lignon » a été votée et acceptée le 4 octobre 2016. Les travaux se sont achevés en août 2018.

Le Jardin Robinson se situe à proximité de l'école du Lignon, derrière le centre sportif. Le bâtiment, construit sur un niveau, se compose de 2 espaces polyvalents ouverts ou avec cloisons amovibles, ainsi que d'une cuisine ouverte sur forêt. Le niveau inférieur comprend un local technique, un local de rangement pour les utilisateurs, et la toiture est agrémentée de potagers urbains. La rénovation s'est dans l'ensemble bien déroulée, excepté l'accessibilité des camions qui a posé quelques soucis.

Le projet prévoyait initialement un accès poids lourd par la route du Bois-des-Frères en cheminant par la cour de la ferme du Lignon et le parking communal, mais le propriétaire de la ferme du Lignon, M. Claude-André MEYER s'est opposé à cette solution. Un point relatif à cette problématique a été porté à l'ordre du jour de la commission des bâtiments du 22 février 2017, afin d'opter pour une alternative. Parmi les trois solutions proposées, la commission s'est prononcée en faveur de la numéro 3, d'un montant de CHF 245'000.00, permettant un accès complètement indépendant en passant sous le tunnel du centre commercial.

Mme MEICHTRY PINHO annonce par ailleurs qu'un surcoût d'environ 20% a été annoncé par l'entreprise ARN, WÜTRICH & FRIGERIO SA, mandataire pour les travaux de maçonnerie. Toutefois, l'optimisation des travaux a permis de réaliser des économies durant le chantier, soit une diminution de 20% de l'estimatif, la plus-value du crédit complémentaire s'élève désormais à CHF 136'807.87 au lieu de CHF 245'000.00.

Par conséquent, le montant d'honoraires complémentaires demandé est de CHF 136'807.87.

M. BUSCHBECK, Conseiller administratif, précise que le dépassement n'est pas dû à un défaut de gestion, bien au contraire, et que seule l'opposition de M. MEYER, propriétaire de la ferme du Lignon, en est la cause. Il invite la commission du bâtiment à se réjouir de ce dépassement final, inférieur au montant annoncé en février 2017, et garantit aux membres que le Conseil administratif travaille à l'amélioration des rapports avec M. MEYER, acteur important de la commune.

Pour répondre à un commissaire (SOC), Mme MEICHTRY PINHO confirme que l'objet du vote de ce soir est bien d'accepter le montant final du complément demandé en 2017, soit CHF 136'807.87.

La DA 009 – 20.06, Crédit complémentaire de réalisation de CHF 136'807.87 à la DA 127 – 16.06 pour la démolition et la reconstruction du bâtiment du Jardin Robinson du Lignon, est acceptée par 7 OUI (2 SOC, 2 VERT.E.S, 1 MCG, 1 ALTERNATIVE VERNIER, 1 PLR), soit à l'unanimité.